



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



22112873

le,

Déposé / Reçu le

14 SEP. 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0755 538 641**

Nom

(en entier) : **COFINIMMO OFFICES**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme (SA)**Adresse complète du siège : **Boulevard de la Woluwe 58 – 1200 Bruxelles**

Objet de l'acte : Election de domicile des membres du Conseil d'administration au siège de la Société, conformément à l'article 2:54 du CSA

Extrait - procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 19/4/2022

Pour des raisons de vie privée et conformément à l'article 2:54 du Code des sociétés et des associations, tous les membres du Conseil d'administration ainsi que les délégués à la gestion journalière ont fait le choix d'élire domicile au siège de la Société pour toutes les questions qui concernent l'exercice de leur mandat, avec effet immédiat.

Procuration

Il est expressément convenu que Françoise Roels et Jean Kotarakos agissant comme mandataire de la Cofinimmo Offices SA, confie le mandat administratif pour signer tout document dans le cadre des formalités administratives vis à vis de la Banque Carrefour des Entreprises, le tribunal de l'entreprise, et toutes autres formalités quelconques à la société Legal Studio, Avenue Louise 251, 3rd Floor 1050 Bruxelles représentée par Filip Corveleyn et Anthony Verhaegen.

Filip Corveleyn / Anthony Verhaegen

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 22/09/2022 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).